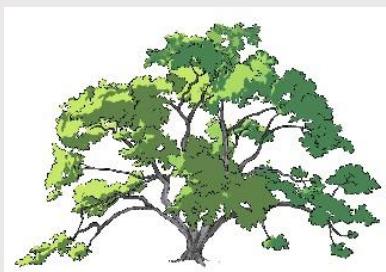


ARZAL Infos

Juillet 2020



MAIRIE D'ARZAL

Place de l'église
56190 Arzal
Tél : 02 97 45 04 92
E-mail : mairie-artzal@wanadoo.fr
Site Internet : www.artzal.fr

Editeur : Commune d'Arzal
Directeur de publication : Samuel FERET
Rédaction : Commission Communication
– Associations
Ce numéro est tiré à 800 exemplaires.

Chers Arzalaises et Arzalais,

Après deux mois de confinement, et autant pour un déconfinement progressif, une nouvelle équipe municipale s'est installée le 28 mai. Le Conseil municipal se réunit toutes les trois semaines pour dé-confiner les dossiers qui étaient en attente d'instruction. Les délibérations ont repris, demandes de subvention des associations, travaux de réhabilitation d'un des terrains de foot... Nous avons renouvelé les commissions municipales et les représentants de la commune dans plusieurs instances extérieures.

Comme nous nous y sommes engagés pendant la campagne, notre méthode ne consistera pas seulement à vous consulter sur les projets d'aménagement et de vivre ensemble, mais à vous redistribuer le pouvoir d'agir et la parole. C'est sur l'action des citoyens que repose notre capacité collective à transformer la vie de la commune par des projets suffisamment concertés. Le rôle des élus est de faciliter, de réguler et d'orienter ce processus multi-acteurs.

S'il fallait résumer la feuille de route de notre mandature, retenons trois axes.

Le premier consistera à renouer et à resserrer les liens qui fondent le pacte de confiance à Arzal, entre élus et habitants, entre élus et acteurs associatifs et économiques. Sur notre commune, la vitalité de nos associations nourrit abondamment les relations sociales. L'attractivité des acteurs économiques y contribue également. Nous aurons à cœur de valoriser le formidable capital humain et social de la commune.

Le second sera le temps des projets sur la commune, par les habitants et pour les habitants. Pendant la campagne, nous avons proposé certains projets : city-stade, médecin à Arzal, maison citoyenne, jardins partagés, mobilités douces, etc. Sur ces projets et ceux qui suivront, nous aurons besoin de vous, afin d'élaborer une stratégie d'ensemble qui tienne compte de vos attentes, de vos besoins et de vos usages.

Le troisième axe, en simultané, sera la projection de notre stratégie communale au sein d'Arc Sud Bretagne (ASB). De nombreuses compétences y sont désormais mutualisées (développement économique, environnement, déchets, loisirs, emploi, enfance, jeunesse, formation, transports...). Si ASB est le périmètre de mutualisation de nos projets, la communauté de communes sera rapidement appelée à jouer un rôle face à la crise économique et sociale annoncée.

Les événements sanitaires inédits de 2020 nous ont contraints à reporter les rendez-vous culturels estivaux qui jalonnent la vie sociale de la commune. La vie entre parenthèses du printemps a été une épreuve pour beaucoup d'entre nous, qui vous a peut-être conduits à modifier votre façon de vivre et de travailler.

A l'aide du questionnaire ci-joint et sur le site de la mairie, nous souhaitons comprendre comment vous avez vécu le confinement et l'arrêt total ou partiel de votre activité économique. Vos réponses nous seront précieuses, et nous aideront à mettre à jour nos dispositifs de prévention et de gestion des risques (Plan communal de sauvegarde).

Pour être plus résilients, ensemble demain, nous devrons fédérer les énergies et développer davantage les solidarités sur le territoire. Nous comptons sur vous tous.

Le Maire, Samuel FERET



La nouvelle équipe municipale

VIE MUNICIPALE :



AGENDA :



- Manifestations annulées suite au Covid-19 : Festiv'Arz', Concours des maisons fleuries, Rando cyclo-pédestre, Vide-grenier du foot, Vide-grenier d'Idées Arz'.

- Jumelage avec St Pé-de-Bigorre : La transhumance qui a traditionnellement lieu en Septembre est annulée et reportée en 2021.

- Autres manifestations organisées :

- Des repas à emporter seront proposés par le foot le 25 Juillet. **Prix : 10€**

Menu : Poulet basquaise + Fromage + Dessert (fournisseurs locaux)

Réservations au QG (Bar) ou au 07 81 11 64 81

- 2^{ème} forum des associations : Il aura lieu le 5 Septembre dans la Salle de Sport, de 14 h à 18 h.

* SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

** PCAET : Plan Climat-Air-Énergie Territorial

- Présentation des commissions et de leurs membres :

Commission Transition écologique : urbanisme, SCOT*, PCAET**, énergie, agriculture, milieux naturels : **Antoine RULLIÈRE (adjoint)**, Serge BRASSEBIN, Patrick ÉCOMARD, Hervé LEFÈBVRE, Jean-Christophe MERCERON, Jacqueline MOLLÉ, Yvon RIALLAND, Michel LÉVESQUE, Hervé TABART.

Cohésion sociale et Solidarités : Affaires sanitaires et sociales, ALSH, jardins partagés, maison citoyenne, bibliothèque, écoles : **Geneviève LE GOUALLEC (adjointe)**, Jean-François BASCOU, Yolène BÉGO, Patrick ÉCOMARD, Virginie LAGRANGE, Corinne LEFÈVRE, Jacqueline MOLLÉ, Rachel RAITHIER, Yvon RIALLAND, Géraldine TABART, Marie-Odile JARLIGANT, Jeanne LOLICAR.

Commission Cadre de Vie : déchets, cycle de l'eau, espaces verts communs, zones d'activités, voirie, port, VVA, bâtiments communaux : **Hervé LEFÈBVRE (adjoint)**, Jean-François BASCOU, Yolène BÉGO, Serge BRASSEBIN, Patrick ÉCOMARD, Virginie LAGRANGE, Corinne LEFÈVRE, Geneviève LE GOUALLEC, Jean-Christophe MERCERON, Jacqueline MOLLÉ, Antoine RULLIÈRE, Marie-Odile JARLIGANT, Jeanne LOLICAR, Hervé TABART.

Commission Vie locale et Finances publiques : associations, finances, commerçants et artisans, projets citoyens, relation avec la DGFIP, budget participatif : **Géraldine TABART (adjointe)**, Yolène BÉGO, Hervé LEFÈBVRE, Rachel RAITHIER, Yvon RIALLAND, Marie-Odile JARLIGANT, Hervé TABART.

Commission Information et Communication : Rachel RAITHIER, Virginie LAGRANGE, Jean-Christophe MERCERON, Jacqueline MOLLÉ.

- Permanence des élus tous les samedis matins (Maire et Adjoints) de 9 h à 12 h. *Merci de prendre rendez-vous.*

- Conseil Municipal : Pour participer à la vie communale, nous vous encourageons à venir assister aux réunions. *Dates et Ordres du jour sur le Site Internet.*

Nouveau

ENFANCE – JEUNESSE – SPORTS :

– Conseil Municipal des Enfants : Un goûter a eu lieu le Mercredi 1^{er} Juillet en présence d'un accompagnant, du Maire et de quelques élus. Ces jeunes ont été élus à l'automne dernier pour 2 ans et ont siégé une fois en décembre. Aucune réunion n'a eu lieu ensuite à cause de la situation sanitaire.

– Dispositif argent de poche : Cette opération a été reconduite cette année. 4 adolescents se sont inscrits : 2 garçons et 2 filles.

– Terrain de foot : Les travaux de drainage vont commencer en Juillet. Ils seront effectués par la Société ROPERT Paysages de PLOEREN, pour un coût total de 44 516,40 € TTC.



– Reprise sportive : Afin d'organiser les inscriptions aux sports collectifs, un premier forum a été organisé le Samedi 4 Juillet. Toutefois, il est toujours possible de rejoindre une équipe.

INFORMATIONS DIVERSES :

– ADIL 56 : En cas de difficulté pour payer votre loyer et/ou vos charges, n'attendez pas : contactez rapidement le propriétaire-bailleur afin de lui expliquer la situation. Différents organismes peuvent aider locataires et bailleurs et les accompagner dans le cadre du traitement de la dette.

ADIL du Morbihan : 02 97 47 02 30 et
adil.56@wanadoo.fr

Site internet : www.adil56.org



Numéro vert SOS Loyers Impayés : 0 805 16 00 75 (gratuit d'un poste fixe)

– Cabinet infirmier : Les permanences au cabinet – 16, Place de l'Eglise – ont repris depuis le 29 Juin de 7 h 30 à 8 h tous les jours sauf le week-end et les jours fériés. Merci de vous munir d'un masque et de suivre les consignes affichées à l'entrée.

Tél. : 06 08 46 92 26

– Plan Canicule : Les personnes fragiles sont invitées à se faire connaître, afin de s'inscrire sur le registre pour pouvoir bénéficier de l'aide nécessaire en cas de forte chaleur. Ce plan concerne en priorité les personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que les plus de 60 ans reconnus inaptes au travail et résidant à leur domicile, et les personnes handicapées. Le CCAS assure conseil et assistance quotidiens (appel téléphonique, portage d'eau, ...)

Inscriptions en Mairie.



– Lutte contre les nuisibles des zones humides (ragondins et rats musqués) : Chaque année, une campagne de limitation de ces populations est organisée sur notre territoire en partenariat avec nos piégeurs bénévoles et la FDGDON 56. Cette démarche répond à une obligation qui incombe à toutes les mairies (Arrêté Préfectoral du 26 mars 2013). Ces animaux très prolifiques occasionnent des dégâts aux cultures et fragilisent nos ouvrages hydrauliques en creusant des terriers. Mais ils sont surtout porteurs de la leptospirose, maladie véhiculée par leur urine et facilement transmissible à l'homme et aux animaux. C'est pourquoi il vous est demandé de respecter le travail de ces piégeurs qui déposent régulièrement des cages le long des cours d'eau et plans d'eau.

– Travaux Mairie / Aménagement foncier : Ils ont été interrompus pendant toute la période de confinement mais ont repris début Juin.

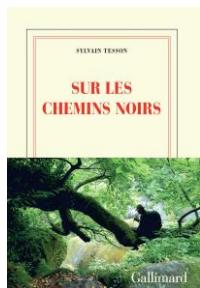
CULTURE :

- **Bibliothèque** : Réouverture le 3 Juillet.



Idée de lecture :

Sur les chemins noirs de Sylvain Tesson : Plus qu'un récit de voyage, c'est une ode au courage, à l'amitié et un hommage à la nature, à la campagne profonde.



Extrait : « *On se serait inspiré du génie de la haie. Elle séparait sans emmurer, délimitait sans opacifier, protégeait sans repousser. L'air y passait, l'oiseau y nichait, le fruit y poussait. On pouvait la franchir mais elle arrêtait le glissement de terrain. A son ombre fleurissait la vie, dans ses entrelacs prospéraient des mondes, derrière sa dentelle se déployaient les parcelles.* »

- Cinémas :

Jeanne d'Arc – Muzillac : A repris ses activités.

La Couronne – La Roche-Bernard : Réouverture le 1^{er} Juillet.

- **Barrage** : Une enquête publique se déroule en Mairie du 29 juin au 21 juillet. Elle porte sur un projet de création d'une aire de carenage et d'une cale de mise à l'eau dans le port d'Arzal/Camoël.

La population peut poser ses questions et donner son avis à la Commissaire Enquêteuse qui sera présente à la Mairie le 21 juillet de 14 h à 17 h.

Permanence téléphonique en mairie au 02 97 45 04 92 toute la journée. Dossier consultable en mairie ou sur le Site Internet.

- Suite à l'annonce des PEP56 de vendre son centre d'Arzal – le centre nautique restant la propriété d'Arc Sud Bretagne – nous sollicitons l'avis des Arzalais-es sur l'avenir de ce site et de ses bâtiments. *Vous pouvez nous envoyer vos idées en écrivant à la mairie par mail mairie-arzal@wanadoo.fr en inscrivant #PEPARZAL dans l'objet.*

- **Rencontre avec les associations** : Elle a eu lieu le Jeudi 2 Juillet à la Salle socio-culturelle.

Objectifs : se rencontrer, nous faire part de leurs souhaits, point sur les horaires d'utilisation des salles et dates des manifestations prévues.

- **Bénévoles Bibliothèque / Lutte contre les nuisibles / Comité des Maisons fleuries** :

Un repas a été organisé, pour les remercier de leur investissement, le Jeudi 2 Juillet.

- **Règlement de l'emploi du feu en vue de la protection des biens, des personnes et de l'environnement** :

- Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année.
- Le brûlage des déchets (plastique, bois, poubelle, ...) est possible d'amende.
- Le lâcher de ballons lumineux et lanternes volantes est interdit toute l'année.



Ouverture :
Bistrot – Pizzéria
LA RONDAVELLE
Le Barrage
09 87 37 45 76
larondavelle56@gmail.com